

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

30 septembre 2013

Au cours des mois moins occupés de l'été et de l'automne, la Coalition a quand même pu réaliser des économies additionnelles de 6,5 M\$ (millions de dollars) pour les écoles, portant ainsi le total des économies de cette année à 18,7 M\$, ainsi que le total cumulatif depuis 2004 à 129 M\$.

Les deux résultats les plus importants ont été la décision rendue au sujet de Toronto Hydro, qui a procuré des économies de 1,7 M\$, ainsi que le règlement négocié sur la formule quinquennale de tarification d'Union Gas, qui a généré des économies de 4,2 M\$.

Au cours des 6 à 12 prochains mois, les écoles pourraient avoir à assumer d'importants coûts supplémentaires, dont 17 M\$ pour la formule quinquennale de tarification d'Enbridge, 32 M\$ sur 2 ans pour la hausse de tarifs demandée par Ontario Power Generation, 5 M\$ demandés par Hydro One, et 8,7 M\$ associés à une décision sur la nouvelle formule de calcul des tarifs de distribution d'électricité.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Union Gas – Formule de tarification – 2014-2018.

Pour sa prochaine formule quinquennale de tarification, Union Gas a décidé de procéder à des consultations et des négociations avec ses groupes de clients avant de présenter une demande officielle.

Suivant cette stratégie, Union Gas a fourni aux intervenants une proposition prévoyant une augmentation de ses tarifs de distribution d'environ 4 % par an pour les 5 prochaines années. Pendant une période de 3 mois terminée à l'été, l'entreprise et les intervenants (dirigés conjointement par la Coalition) ont négocié un règlement complet. Maintenant approuvé par la Commission de l'énergie, ce règlement prévoit des hausses annuelles de tarifs inférieures à l'inflation pour chacune des 5 années visées, la hausse annuelle moyenne devant s'établir à environ 1,6 %.

Par suite de ce règlement, les écoles des secteurs desservis par Union Gas devraient économiser environ 4,2 M\$ au cours des 5 prochaines années.

Enbridge – Formule de tarification – 2014-2018.

Enbridge avait d'abord indiqué aux intervenants, dont la Coalition, qu'elle demanderait des hausses de tarifs ne dépassant pas l'inflation au cours des 5 prochaines années. Dans un changement de tactique surprenant, elle a ensuite choisi d'abandonner l'idée d'une formule pour déposer plutôt une prévision quinquennale de ses coûts budgétés. Ces coûts devraient augmenter d'environ 30 % au total sur la période visée, des changements comptables devant les réduire en partie en reportant simplement une partie de la hausse.

En dernière analyse, si la proposition d'Enbridge était approuvée, les écoles devraient payer environ 17 M\$ de plus au cours des 5 prochaines années.

La demande d'Enbridge n'en est encore qu'au stade préliminaire, et nous en avons fait une de nos grandes priorités pour l'hiver. S'il n'y a pas de règlement, une audience est actuellement prévue pour la fin de février 2014, et une décision serait probablement rendue au mois de mai.

Enbridge et Union Gas – Programmes

d'immobilisations. À l'avenir, les tarifs de ces deux entreprises seront sensiblement influencés par leurs grands programmes d'immobilisations en vue de renforcer leurs installations dans la région du Grand Toronto. Ce dossier devait être réglé au plus tard à l'été, mais il a été compliqué et retardé par des différends entre Enbridge, Union Gas, Gaz Métro et TransCanada Pipelines. L'audience a été reportée et, la veille de sa tenue, les quatre entreprises ont réglé leurs différends.

Nous appuyons en principe la construction de ces installations de renfort, à condition que les clients soient protégés. Une décision finale devrait être rendue en janvier 2014.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Toronto Hydro – Tarifs de distribution – 2012-2014.

Comme nous l'avons déjà indiqué, Toronto Hydro demandait une hausse de tarifs pour financer un grand programme d'immobilisations de 2012 à 2014. Nous avons dirigé l'opposition à cette demande, qui aurait pu entraîner des coûts additionnels d'environ 2,3 M\$ pour les écoles de Toronto en 2012 et 2013.

Dans une décision rendue en avril, la Commission de l'énergie a autorisé une partie seulement de la hausse demandée. Les écoles de Toronto devront payer environ 600 000 \$ de plus en 2012 et en 2013, soit 1,7 M\$ de moins que prévu pour ces deux années.

Toronto Hydro a déposé une demande mise à jour pour 2014, afin d'obtenir des fonds additionnels. Nous examinons actuellement cette demande.

Autres tarifs de distribution – 2013. À notre habitude, nous avons également participé à l'examen des demandes de hausses de tarifs présentées par neuf autres distributeurs locaux d'électricité, dont Thunder Bay, Sudbury, Stratford, Sault Ste. Marie et Peterborough. Toutes ces demandes ont fait l'objet de règlements négociés, et nous avons fait office de négociateur principal pour les divers groupes de clients.

Par suite de ces règlements, les 279 écoles visées économiseront plus de **600 000 \$** au cours des 4 prochaines années.

Hydro One – Tarifs de distribution – 2015-2019. Hydro One a informé les intervenants qu'elle n'allait pas accepter la formule habituelle pour fixer les hausses de ses tarifs de 2015 à 2019. Elle déposera plutôt en février 2014 une demande prévoyant des hausses beaucoup plus élevées, qui ne seront probablement pas connues avant décembre 2013 et pourraient atteindre jusqu'à 5 % par année. Sur 5 ans, les 1 100 écoles desservies par Hydro One pourraient donc avoir à payer jusqu'à 5 M\$ de plus.

Nous prendrons une part active à l'examen de cette demande une fois qu'elle sera déposée.

Autres tarifs de distribution – 2014. Les distributeurs d'électricité ont commencé à déposer leurs demandes de hausses de tarifs pour 2014. Les demandes de Kitchener, Cambridge, Burlington et Oakville ainsi que de la société Veridian comptent parmi les plus importantes qui sont prévues. D'autres distributeurs, dont Powerstream et Oshawa, ne devaient pas avoir d'autres hausses, mais ils ont demandé des montants additionnels ou ils devraient le faire.

Cadre de réglementation renouvelé pour l'électricité. Comme nous l'avons déjà signalé, la Commission de l'énergie a élaboré un nouveau cadre de tarification pour les distributeurs d'électricité, et des consultations ont eu lieu au printemps et à l'été pour fixer les détails de ce nouveau régime. Un élément crucial est la formule qui servira à rajuster, chaque année, les tarifs de la plupart des distributeurs.

Aux taux d'inflation actuels, la formule proposée par les distributeurs entraînerait des hausses moyennes de plus de 3 % par année. La formule préconisée par les groupes de clients, que nous dirigeons, donnerait lieu à des hausses d'environ 1,35 % par année.

(La formule actuelle se traduirait par des hausses annuelles de 0,58 %.) L'écart entre la proposition des distributeurs et celle des clients représente quelque 8,7 M\$ en hausses de coûts pour les écoles au cours des 5 prochaines années.

La Commission de l'énergie devrait rendre une décision avant la fin de novembre.

Ontario Power Generation. Peu après avoir soumis la demande sur ses tarifs de 2013, OPG vient de demander une hausse de tarifs s'élevant à 28,6 % pour 2014 et 2015, ce qui pourrait représenter des coûts additionnels de plus de 32 M\$ sur 2 ans pour les écoles.

Comme c'est toujours le cas lorsqu'il s'agit d'OPG, cette demande comporte de nombreux enjeux importants, et nous participerons pleinement à son examen. Pour nous aider, nous avons à nouveau fait appel au consultant Mark Garner, ancien chef de l'examen des demandes à la Commission de l'énergie, qui se concentrera sur les coûts des centrales nucléaires. Mark a joué un rôle essentiel dans l'équipe de la Coalition pendant l'examen de la demande d'OPG présentée en 2010.

Acquisition de Norfolk Power par Hydro One.

Au cours des 2 dernières années, il y a eu une pause au chapitre des prises de contrôle dans le secteur de la distribution d'électricité, mais il semble que les choses sont en train de changer. Hydro One, qui a déjà pris le contrôle de plus de 90 entreprises de services publics, cherche activement à en acquérir d'autres et serait prête à payer le prix fort. Le projet d'acquisition de Norfolk Power est le premier qui a été soumis à l'approbation de la Commission de l'énergie.

Ces acquisitions nous préoccupent en raison des tarifs de distribution élevés de Hydro One. Lorsque ces tarifs sont appliqués dans le territoire desservi par une entreprise ayant fait l'objet d'une prise de contrôle, l'expérience nous a montré que les factures des écoles peuvent augmenter considérablement.

Nous sommes intervenus pour déterminer si l'acquisition est dans l'intérêt des clients touchés. Nous prévoyons que cette demande sera la première d'une série de demandes semblables qui seront présentées en 2014 et 2015.

Jay Shepherd
Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions? Communiquez avec
Wayne McNally (wmcnally@opsba.org) ou
Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)